



Paris, le 23 mai 2019

Élections européennes 2019 Plusieurs candidats républicains s'engagent pour le handicap

A quelques jours de l'élection européenne en France, ce dimanche 26 mai, l'APAJH rend publique la liste des candidats républicains qui se sont engagés à inscrire le handicap dans les politiques publiques en signant le « Pacte Elections européennes 2019, pour une citoyenneté en Europe pour tous ».

Les signataires du Pacte APAJH se sont engagés pour sept mesures :

- Des campagnes électorales accessibles tout handicap
- La prise en compte du handicap dans l'ensemble des politiques publiques à bâtir : éducation, culture, santé, emploi, transport ...
- L'égalité des droits et la lutte contre toute forme de discrimination
- La mise en œuvre des engagements pris par la France à l'occasion de la ratification en 2010 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap.
- Un accès aux fonds européens facilité et clarifié afin de mettre en œuvre une citoyenneté réelle pour les personnes en situation de handicap
- Le refus de la marchandisation des services dédiés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour garantir équité et qualité en fonction des besoins et attentes de chacun.
- La promotion d'une citoyenneté laïque et solidaire, qui garantisse sa place à chacun en dépassant les particularismes.



Ils s'engagent à défendre le pacte APAJH Européennes 2019*



Nathalie
Arthaud



François
Asselineau



Manon
Aubry



Ian
Brossat



Raphaël
Glucksmann



Benoît
Hamon



Yannick
Jadot

*Noms des têtes de listes par ordre alphabétique



A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 91 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans plus de 650 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Contact

Céline DIAZ

Tél. : 06 30 43 60 01

c.diaz@apajh.asso.fr